ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du lundi 5 mai 2025 à 20h00
du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe à la salle communautaire de l'Hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 15 avril 2025

4. Lecture de la correspondance

5. Présentation et adoption des comptes

6. Dépenses et engagements de crédit

   6.1 Remboursement ou crédit de taxes à la suite de l'émission de certificats de l'évaluateur.

7. Administration – Direction générale

   7.1 Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant la période estivale.

   7.2 Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances des employés.

   7.3 Acceptation du rapport annuel du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

   7.4 Acceptation de la soumission de M. Jean Rousseau pour la tonte de terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et aménagements floraux.

   7.5 Entériner l'autorisation à l'adjointe à la direction pour faire une demande de financement auprès de l'URLSM pour le camp de jour.

   7.6 Modification des contrats de travail des employés municipaux.

8. Greffe et règlementation

   8.1 Adoption du *Règlement numéro 2025-340 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de nouveaux bâtiments servant à des fins résidentielles et abrogeant le Règlement numéro 2012-278*.

   8.2 Adoption du *Règlement numéro 2025-341 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux*.

   8.3 Adoption du Règlement numéro 2025-342 instituant un programme d'aide financière pour favoriser l'ajout de logements locatifs résidentiels.

   8.4 Autorisation à la Directrice générale pour signer l'entente entre la Municipalité de Saint-Adelphe et TESMauricie H2 inc.

9. Loisirs et culture

   9.1 Autorisation au Maire et à la Directrice générale pour signer le bilan final du flux de trésorerie pour l'aide financière accordée en vertu du programme Destination durable et action concertée (DDAC) dans le cadre du projet du parc riverain.

10. Ressources humaines

    10.1 Aucun point

11. Transport, hygiène du milieu et travaux publics

    11.1 Aucun point

12. Urbanisme et développement du territoire :

12.1 Aucun point

13. Gestion des eaux

13.1 Autorisation à Monsieur Samuel Giroux, inspecteur en bâtiments et opérateur en traitement des eaux à signer tous documents en lien avec le groupe Akifer.

14 Autres sujets

14.1 Félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne pour sa réélection.

14.2 Fermeture d'un tronçon de la rue Industrielle le 15 mai pour un Cross-country organisé par l'école Alternative de Mékinac.

15 Varia

15.1

15.2

16 Période de questions

17 Levée de l'assemblée

Julie Francoeur, directrice générale

Procès-verbal du conseil de la
Municipalité de Saint-Adelphe

Procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 mai 2025 à 20h00
du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe à la salle communautaire de l'Hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

Sont présents :	M. Paul Labranche	Maire
	M. Denis Bordeleau	Conseiller municipal
	M. Normand Cossette	Conseiller municipal
	M. Jean-Paul Lerat	Conseiller municipal
	M. Roman Pokorski	Conseiller municipal
	Mme Suzanne Tessier	Conseillère municipale
	M. Claude Thiffault	Conseiller municipal

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur le maire Paul Labranche.

Trente-quatre (34) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h.

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte.

Adoptée

2025-05-100 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2025-05-101 **ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE TENUE LE 15 AVRIL 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée tenue le 15 avril, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Julie Francoeur.

Adoptée

2025-05-102 **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET DÉPÔT AUX ARCHIVES**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

- Sécurité publique : Rappel de l'importance de se préparer en prévention de la période des incendies de forêts et sécurité incendie – Nouvelles orientations en matière de sécurité incendie ;
- Bureau d'audience publique sur l'environnement du Québec : Infolettre – De l'avis à la décision et vous écouter une priorité ;
- Hydro-Québec : Tavaux de maintenance – Changement des isolateurs dans le secteur de la Capitale-Nationale, Champlain et de la Mauricie et communiqué sur le projet d'Axe Vallée-du-Saint-Laurent ;
- SAMBBA : Commande d'arbustes pour bonifier la bande riveraine ;
- École Alternative de Mékinac : Demande de fermeture d'un tronçon de la rue Industrielle le 15 mai prochain pour un cross-country ;
- Chambre de commerce de Mékinac : Ouverture de la période de mise en candidature gala reconnaissance 2025 ;
- Madame Cathy Bourbeau et Monsieur Guy Douville : Demande de marquage de stationnement sur la rue du Moulin ;
- Monsieur Jean-Luc Dion : Éoliennes : inefficaces et ruineuses

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la directrice générale Madame Julie Francoeur.

Adoptée

2025-05-103 **PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

FACTURES - AVRIL 2025		
Entreprise	**Montant**	**No Chèque**
ADN communication	41,34 $	
Béton Crête inc.	1 247,53 $	
DH électronique	312,99 $	
Distributeur Choisy	400,80 $	
Emco corporation	121,35 $	
Environnement Mauricie	16 409,23 $	
Eurofins Environnex	705,67 $	
Fournitures de bureau Denis	301,75 $	
Francoeur Julie (DELL) + cell (avril)	60,87 $	
Giroux Samuel cell (mars et avril)	95,48 $	
H2O Innovation inc.	661,11 $	
Harnois	455,99 $	
Installation DL	3 937,46 $	
J.Y. Martel Transport inc.	603,62 $	
La coop Novago	999,81 $	
Lafrance et Trudel	200,70 $	
Les aciers Jacques Boucher enr.	316,18 $	
Marché Ami	538,06 $	
MGEF inc.	50 293,49 $	
MRC Méknac	2 361,69 $	
Oze Publicité	678,71 $	
PR'eautech, Instrumentation et Odeurs	619,36 $	
Protection incendie CFS	243,18 $	
Spectralite	450,49 $	
Tremblay Bois avocats	1 244,17 $	
9413-1778 Québec Inc (Cité Propre)	5 936,80 $	
SOUS-TOTAL	89 237,83 $	
Frais fixes (salaires)	19 743,21 $	
Hydro	3 300,38 $	
Telus	875,12 $	
Visa	1 378,78 $	
Purolator	- $	
TOTAL	**114 535,32 $**	

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.

Adoptée

DÉPENSES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, Julie Francoeur, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes du mois de d'avril 2025 au montant de **114 535,32 $** ci-dessus approuvés.

2025-05-104 **Remboursement ou crédit de taxes à la suite de l'émission de certificats de l'évaluateur.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats par l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un crédit de taxes aux contribuables pour un montant total de 1923$.

Adoptée

ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2025-05-105 **Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant la période estivale**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de St-Adelphe acquiesce à la demande des employés municipaux : Mme Julie Francoeur directrice générale et greffière-trésorière, Mme Mélanie Trépanier adjointe à la direction générale et M. Samuel Giroux inspecteur en bâtiment et en environnement, les autorisant à terminer leur semaine de travail le vendredi à midi durant l'été et ce, avec reprise de temps afin de conserver les mêmes heures de travail;

Que la période autorisée pour les employés reliés au bureau du secrétariat municipal débutera le vendredi 6 juin 2025 pour se terminer le vendredi 10 octobre 2025 inclusivement.

Adoptée

2025-05-106 **Fermeture du secrétariat municipal pour les vacances des employés municipaux**

Il est proposé madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le secrétariat municipal soit fermé une semaine, soit du lundi 28 juillet 2025, jusqu'au vendredi 1er août 2025 inclusivement, pour les vacances de la directrice générale ainsi que de l'adjointe à la direction.

Adoptée

2025-05-107 **Acceptation du rapport annuel du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.**

CONSIDÉRANT que lors d'une séance extraordinaire le 15 avril dernier, le rapport annuel du schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été adopté à l'unanimité ;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et Résolu :

Que le Municipalité de Saint-Adelphe accepte le rapport annuel du schéma de couverture de risques en sécurité incendie présenté aux membres du comité de services incendies centre Mékinac lors de la séance extraordinaire du 15 avril dernier.

Adoptée

2025-05-108 **Acceptation soumission tonte de terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et aménagements floraux**

CONSIDÉRANT que suivant l'ouverture des soumissions pour la tonte des terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et des aménagements floraux le 1er mai dernier, Monsieur Jean Rousseau est le plus bas soumissionnaire à avoir présenté une cotation pour exécuter le contrat;

CONSIDÉRANT que Monsieur Rousseau a présenté une soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par monsieur le Denis Bordeleau
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de *M. Rousseau* pour la tonte des terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et aménagements floraux pour les années 2025, 2026 et 2027 et ce, aux coûts suivants incluant les taxes :

Année 2025 : 12 032$;* *Année 2026 : 12 182$; *Année 2027 : 12 332$.*

Que le maire monsieur Paul Labranche et madame Julie Francoeur, directrice générale soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la susdite municipalité, la convention pour l'entretien des terrains municipaux (tonte) et l'arrosage des fleurs et aménagements floraux avec Monsieur Jean Rousseau.

Adoptée

2025-05-109 **Entériner l'autorisation à l'adjointe à la direction pour faire une demande de financement auprès de l'URLSM pour le camp de jour**

CONSIDÉRANT que l'URLSM propose un financement pour aider à payer les frais de salaires que coûtent des accompagnateurs pour les enfants à besoins particuliers ;

CONSIDÉRANT que le camp de jour constitue un service essentiel favorisant leur épanouissement, leur socialisation et leur développement dans un environnement adapté ;

CONSIDÉRANT que le total budgété pour trois postes d'accompagnateurs est de 17 082$ pour la durée du camp d'été 2025 ;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et Résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe entérine l'autorisation à l'adjointe à la direction de faire une demande de financement auprès de l'URLSM pour le camp de jour au montant de 17 082$ soit l'équivalent des salaires totaux des trois accompagnateurs du camp de jour.

Adoptée

2025-05-110 **Modification des contrats de travail des employés municipaux**

CONSIDÉRANT les modifications qui s'inscrivent parmi les principaux changements apportés par la *Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins* (projet de loi no 68);

CONSIDÉRANT que les contrats de travail des employés municipaux doivent respecter les normes minimales du travail compte tenu qu'il s'agit d'une loi d'ordre public;

CONDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite procéder à des modifications aux contrats de travail des employés municipaux aux fins de régulariser la situation et de les rendre conformes et ce, sans générer de coût supplémentaire ni d'impact financier;

CONSIDÉRANT que lesdites modifications concernent uniquement des ajustements administratifs, organisationnels ou de responsabilité, sans incidence sur la rémunération ou les avantages sociaux de l'employé ;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que les contrats de travail des employés municipaux soient tous modifiés aux fins de répondre notamment aux normes législatives en vigueur;

Que la présente résolution n'entraîne aucun coût additionnel pour la Municipalité et conserve les conditions salariales existantes de l'employé ;

Que la présente résolution entre en vigueur dès son adoption par le conseil municipal et signature des parties concernées ;

Que Monsieur le maire Paul Labranche soit autorisé à signer tout document nécessaire à l'application de cette modification.

Adoptée

GREFFE ET RÈGLEMENTATION

Le règlement est déposé séance tenante.

2025-05-111 **Adoption du *Règlement numéro 2025-340 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de nouveaux bâtiments servant à des fins résidentielles et abrogeant le Règlement numéro 2012-278***

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger le règlement numéro 2012-278 concernant un programme de soutien à l'investissement adopté en date du 7 mai 2012;

CONSIDÉRANT que la directrice générale mentionne que ce règlement a pour objet d'encourager la construction de nouveaux bâtiments principaux à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité qui, par conséquent, abroge le Règlement numéro 2012-278;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil municipal adopte le *Règlement numéro 2025-340 instaurant un programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction de nouveaux bâtiments servant à des fins résidentielles et abrogeant le Règlement numéro 2012-278.* Le règlement est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était reproduit au long.

Adoptée

Le règlement est déposé séance tenante.

2025-04-112 **Adoption du *Règlement numéro 2025-341 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux***

CONSIDÉRANT que la directrice générale mentionne que ce règlement vise à assujettir la délivrance de permis de construction ou de lotissement, ou de certificats d'autorisation ou d'occupation, à la conclusion d'une entente entre le requérant et la municipalité concernant la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil municipal adopte le *Règlement numéro 2025-341 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.* Le règlement est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était reproduit au long.

Adoptée

Le règlement est déposé séance tenante.

2025-05-113 **Adoption du *Règlement numéro 2025-342 instituant un programme d'aide financière pour favoriser l'ajout de logements locatifs résidentiels***

CONSIDÉRANT que la directrice générale mentionne que ce règlement vise à favoriser la construction de logements supplémentaires à l'intérieur des limites de la Municipalité de Saint-Adelphe et stimuler l'économie locale en augmentant l'offre de logements locatifs résidentiels municipaux;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil municipal adopte le *Règlement numéro 2025-342 instituant un programme d'aide financière pour favoriser l'ajout de logements locatifs résidentiels.* Le règlement est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était reproduit au long.

Adoptée

Monsieur le conseiller Normand Cossette déclare avoir des intérêts à la résolution 2025-05-114 et s'abstient de voter

2025-05-114 **Autorisation à la Directrice générale pour signer l'entente entre la Municipalité de Saint-Adelphe et TESMauricie H2 inc.**

ATTENDU que TESMauricie H2 Inc. est une entreprise canadienne dédiée au développement de projets d'hydrogène vert au Canada;

ATTENDU que le projet du Bénéficiaire, situé en Mauricie, vise la construction et l'exploitation d'une usine de production d'hydrogène vert à Shawinigan, utilisant exclusivement de l'électricité renouvelable;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe détient des propriétés situées dans la zone du projet identifié par le bénéficiaire ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe consent à permettre l'accès à ses propriétés afin de réaliser des examens physiques, des relevés topographiques, des inventaires et l'arpentage nécessaires au projet;

EN CONSÉQUENCE**,**
Et résolu:

Que le conseil municipal autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à négocier et à réviser avec le bénéficiaire les différentes clauses contenues dans la convention aux fins d'assurer une satisfaction mutuelle des parties;

Que le conseil municipal autorise Madame Julie Francoeur, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité à singer l'entente finale selon les ajustements acceptés par les parties et ce, dans le but de donner l'accès aux propriétés identifiées conformément aux conditions établies dans la convention, et s'engage à faciliter les démarches du bénéficiaire dans la réalisation des activités terrain nécessaire au projet.

4 : pour 1 : contre 1 : s'abstient

Adoptée sur division

LOISIRS ET CULTURE

2025-05-115 **Autorisation au Maire et à la Directrice générale pour signer le bilan final du flux de trésorerie pour l'aide financière accordée en vertu du programme Destination durable et action concertée (DDAC) dans le cadre du projet du parc riverain**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a soumis une demande d'aide financière dans le cadre du programme DDAC dans le cadre du projet du parc riverain;

CONSIDÉRANT que le bilan final du flux de trésorerie a été complété et nécessite une approbation officielle ;

CONSIDÉRANT qu'il est requis que la municipalité autorise des représentants désignés à signer ce document afin de compléter la démarche administrative ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise Monsieur le maire Paul Labranche et Madame Julie Francoeur, directrice générale, sont et soient autorisés à signer le bilan final du flux de trésorerie relatif à la demande d'aide financière Destination durable et action concertée (DDAC) pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Aucun point

GESTION DES EAUX

2025-05-116 **Autorisation à Monsieur Samuel Giroux, inspecteur en bâtiments et opérateur en traitement des eaux à signer tous documents en lien avec le groupe Akifer**.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe devait préparer les documents reliés au Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) au plus tard le 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'une offre de services avait été faite par Akifer pour l'assistance et l'élaboration du plan de protection de la source d'eau potable (PPS) décrite au numéro de référence RP22-629 et que celle-ci avait été

acceptée par le conseil municipal lors d'une séance en mars 2024 (résolution 2021-03-047);

CONSIDÉRANT que lors de la signature, le poste était alors occupé par Monsieur Jean-Philippe Drolet;

CONSIDÉRANT que depuis janvier dernier, Monsieur Samuel Giroux a été nommé aux postes d'inspecteur en bâtiments et opérateur en traitement des eaux;

EN CONSÉQUENCE
Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski
Appuyé à l'unanimité pour tous les conseillers présents

De nommer Monsieur Samuel Giroux, inspecteur en bâtiments et opérateur en traitement des eaux à compléter et signer tous les formulaires en lien avec le groupe Akifer en remplacement de Monsieur Drolet.

Adoptée

AUTRES SUJETS

2025-05-117 **Félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne pour sa réélection**

CONSIDÉRANT que Monsieur François-Philippe Champagne a été réélu pour un quatrième mandat consécutif dans la circonscription de Saint-Maurice-Champlain, avec un soutien significatif des électeurs;

CONSIDÉRANT son engagement constant envers les citoyens de la région, ainsi que son dévouement à défendre les intérêts économiques et sociaux de la Mauricie;

CONSIDÉRANT son parcours exemplaire au sein du gouvernement, ayant occupé des postes ministériels clés tels que celui des Finances, de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie;

EN CONSÉQUENCE :
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe expriment leurs plus sincères félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne pour sa réélection et lui souhaitons plein de succès dans ses fonctions à venir.

Que cette résolution soit transmise à Monsieur Champagne en signe de reconnaissance et d'encouragement pour son travail remarquable au service de la communauté.

Adoptée à l'unanimité

2025-05-118 **Fermeture d'un tronçon de la rue Industrielle le 15 mai pour un Cross-country organisé par l'école Alternative de Mékinac**

CONSIDÉRANT que l'école Alternative de Mékinac organise un Cross-country pour des élèves de du Centre de Services scolaires de l'Énergie le 15 mai prochain;

CONSIDÉRANT que pour des raisons de sécurité les organisateurs ont fait la demande écrite à la Municipalité pour fermer un tronçon de la rue Industrielle, entre de la Station et Baillargeon entre 11h à 14h;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la fermeture d'un tronçon de la rue Industrielle entre de la Station et Baillargeon de 11h à 14h en raison d'un cross-country de l'école Alternative de Mékinac.

Adoptée

VARIA

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉBUT : 20h18
FIN : 20h56

2025-05-119 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H56**

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette, que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Julie Francoeur, Directrice générale

* *